

CHARTRE D'ENGAGEMENT À L'UNAFORIS

① **ADHERER, c'est :**

- ✓ **Entrer dans une Union dont les membres se réfèrent à des valeurs et principes communs** s'inscrivant dans les fondements démocratiques de notre société, sur les finalités de l'action sociale et médico-sociale et sur la définition du travail social inscrite dans le code de l'action sociale et des familles.
- ✓ **Participer à la plateforme régionale** ou interrégionale de son territoire d'implantation, dans une dimension de développement social durable et inclusif.
- ✓ **Concourir à la réalisation de l'objet social de l'Union** en s'impliquant aux niveaux national et international, et ce, à la mesure de ses moyens.
- ✓ **Respecter les statuts** de l'Union, dont l'objet social est de développer la formation initiale et tout au long de la vie, ainsi que la recherche, principalement dans les domaines du travail social et de l'intervention sociale, de l'éducation populaire, de l'animation, de la santé, de l'insertion dont l'activité économique et plus largement de l'ensemble des champs couverts par l'économie sociale et solidaire.
- ✓ **Souscrire à son règlement intérieur**, qui organise la vie du réseau dans le cadre d'instances nationales et de plateformes régionales, dans un esprit associatif et d'intérêt collectif.

② **S'ENGAGER, c'est :**

- ✓ **Porter résolument**, tant politiquement que dans les actions au quotidien, **un esprit d'unité, de coopération, de conseil et de qualité d'intervention** conformément aux valeurs et principes de l'Union.
- ✓ **S'ouvrir aux partenaires et aux têtes de réseaux nationales** également pour de meilleures coordinations des actions.
- ✓ **Contribuer**, tant sur le plan national, régional, local qu'international, et en synergie avec les acteurs locaux, **à la cohésion sociale des territoires**, elle-même socle de tout développement et de la citoyenneté.
- ✓ **Participer au niveau de son territoire d'implantation, au développement social**, à la cohésion sociale et au développement du pouvoir d'agir des personnes.

③ AGIR, c'est :

- ✓ **Promouvoir et développer la formation** initiale et tout au long de la vie, la recherche et les coopérations internationales.
- ✓ **Soutenir** les adhérents et créer les conditions d'une culture commune tout en respectant la diversité des organisations.
- ✓ **Représenter**, en tant que de besoin, tant national, régional, local qu'international, les réseaux constitués en son sein.
- ✓ **Favoriser les échanges** afin de créer des synergies et coopérations que ce soit avec les acteurs de la formation publics et privés non lucratif, mais également avec les syndicats de branche, ainsi que les représentants des organisations syndicales de salariés représentatives.
- ✓ **Favoriser l'enrichissement de l'offre et le décroisement entre filières et cursus de formation tout au long de la vie.**
- ✓ **Accompagner et soutenir** les expérimentations et pratiques innovantes en travail social et intervention sociale.
- ✓ **Participer** à l'élaboration des politiques publiques, à leur mise en œuvre et à leur évaluation.
- ✓ **Soutenir et conseiller** l'offre de formation, d'ingénierie, de certification et de recherche.
- ✓ **Développer les liens** avec les représentations des familles et des personnes accompagnées pour faire évoluer l'offre du secteur en réponse aux attentes de ces personnes et des aidants non professionnels.
- ✓ **Garantir l'accompagnement** des apprenants dans le domaine du travail social et de l'intervention sociale et s'engager à fournir un environnement favorable au développement des compétences professionnelles.
- ✓ **S'impliquer** dans les démarches d'évaluation de l'ensemble des formations développées en visant à en mesurer les effets avec le concours des employeurs et des personnes concernées.